

# C'est mon territoire

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Les communes concernées



### Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification et d'urbanisme à l'échelle des 19 communes d'Arnon Boischaut Cher.

Il traduit le projet et la stratégie de développement et d'aménagement du territoire, pour les 10 ans à venir, au travers des orientations spatiales qui encadrent les projets d'aménagement et d'urbanisme.

Le PLUi est opposable aux demandes d'occupation du sol et d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, lotissements...).

### Et vous, vous en pensez quoi ?

Le PLUi se construit avec l'ensemble des élus municipaux des communes d'Arnon Boischaut Cher, mais son élaboration **VOUS** concerne tous : en tant que citoyen, parce qu'il détermine les grandes orientations du territoire, les projets d'équipements et de services, et aussi parce que vous pourriez avoir des projets de construction qui impliquent votre habitation, votre entreprise...

Plusieurs moyens pour y prendre part : les outils de concertation ci-contre mis en place pour informer les habitants au jour le jour et les associer à la construction PLUi.



**Les registres de concertation** en libre accès dans toutes les mairies et au siège de l'intercommunalité aux horaires habituels d'ouverture au public.



**Un dossier de synthèse** consultable dans toutes les mairies et au siège de l'intercommunalité aux horaires habituels d'ouverture au public.



**Les cycles de réunions publiques** : 2 réunions publiques sur le diagnostic ont déjà eu lieu. Venez partager vos idées et votre vision sur le projet de PLUi lors des prochaines séances.



**Les lettres du PLUi** : 2 lettres du PLUi ont été publiées. De prochaines sont à paraître.



**Le site internet**  
[www.comcomabc.fr](http://www.comcomabc.fr)